



Augmentation salaire au retour de congé maternité et parental

Par **celine1**, le **06/04/2009** à **17:34**

Bonjour,

Je suis partie en congé maternité en 2007, suivi d'un congé parental de 15 mois. De retour au travail en mars 2009, je me demande à quelle augmentation j'ai droit, en particulier dans le cadre de la loi de 2006 d'égalité homme-femme pour les femmes en congé mat.

Je précise que dans mon entreprise les augmentations sont individuelles, et que les moyennes d'augmentation par catégories sont publiées chaque année. Selon moi, je devrais avoir la moyenne des augmentations de ma catégorie (augmentation 2008 + augmentation 2009). Est-ce exact ?

Merci d'avance pour votre réponse !!